

DE L'AFRIQUE AU PACIFIQUE : TRANSFÉRABILITÉ DE LA MÉTHODE IFA AU CONTEXTE CALÉDONIEN

L'équipe IFA a mené depuis sa constitution des recherches dans diverses régions d'Afrique noire. Ces travaux, par delà leur diversité, présentent en commun des caractéristiques méthodologiques. Cette méthode IFA, nous l'avons appliquée à un contexte hors-Afrique, celui d'un archipel du Pacifique Sud dont nous sommes native : la Nouvelle-Calédonie.

Ce T.O.M. français de 19 000 km², situé exactement aux antipodes de la métropole, en Mélanésie, a pour plus proches voisins deux pays anglophones, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, et possède l'un des plus forts taux de francophones réels (80 %)¹. Autrefois lieu de déportation et colonie de peuplement, aujourd'hui lieu d'immigration, sa population forme une véritable mosaïque ethnique et linguistique : langues mélanésiennes (une trentaine de langues kanak), langues polynésiennes (tahitien, wallisien...), indonésiennes, asiatiques, anglais très présent, créole en pleine évolution, pidgins encore persistants (bichelamar, mais surtout pidgin français des javanais)... Le français, langue officielle, administrative, d'enseignement, langue véhiculaire et langue maternelle des Européens comme d'un nombre croissant de membres d'autres ethnies, se trouve en contact avec ces diverses langues. Le continuum "basilecte/mésolecte/acrolecte" fourmille donc de variétés diverses de la langue française : les communautés linguistiques, tout en gardant une certaine intégrité, s'interpénètrent au fil du quotidien.

L'application de la méthode IFA à ce contexte calédonien très particulier semble toutefois, au stade actuel de notre recherche, ne pas poser de problèmes. Les travaux de base, comme le travail d'inventaire, peuvent s'y mener de façon analogue, tout en révélant une marge de spécificités intéressantes.

LES TRAVAUX DE BASE

La lexicographie s'intéressant habituellement à la langue plutôt qu'au discours, il semble évident que celui qui fabrique ces "dictionnaires potentiels" que sont les inventaires ne doit retenir que les faits de langue et mettre de côté ce qu'il considère encore comme des faits de parole (en considérant bien sûr que tout fait de parole peut devenir dans l'avenir un fait de langue).

Les quatre critères de reconnaissances des faits de langue explicités par l'IFA (p. XIV) sont bien sûr applicables en contexte calédonien :

1 - La fréquence ou le nombre des attestations permet d'éviter les sociolectes ou les ethnolectes trop réduits ainsi que les phénomènes de groupes : par exemple, le français parlé seulement par les couches les plus défavorisées de la population ou par la communauté wallisienne ou indonésienne, ou encore l'argot de la bande X des jeunes de Montravel (l'un des quartiers les plus défavorisés de Nouméa),

pourraient faire l'objet d'autres études linguistiques, mais ne peuvent être pris en compte par nous, sauf si leur lexique est "suffisamment" exporté.

Le critère de fréquence préserve également des hapax. Précisons que notre instinct de native est parfois d'une grande aide dans la sélection des lexies : si nous ne pouvons affirmer sans vérification l'étendue de l'usage d'un mot, nous pouvons en revanche distinguer les hapax véritables en un état donné de la recherche, et les hapax du corpus qui ne le sont pas pour nous quand nous les avons déjà rencontrés en tant que locuteur local.

2 - La dispersion géographique est un critère qui nous paraît bien évidemment indispensable mais qu'il ne nous est pas possible d'utiliser, notre recherche pour l'instant se limitant à la zone de Nouméa.

3 - La dispersion des lexies dans les différents types de sources montre qu'elles ne sont pas issues d'idiolectes (les auteurs littéraires, par exemple, utilisent parfois un lexique calédonien idiolectal), et que leur usage n'est pas réduit à un seul type de locuteurs (les journalistes usent quelquefois d'un jargon qui leur est propre et que l'on peut prendre pour du français calédonien), etc.

4 - Le critère de dispersion chronologique ("persistance suffisante dans le temps" IFA p. XIV) met à l'écart les termes dont l'usage se réduit à une mode fugitive, courante chez les jeunes par exemple.

En outre, une autre distinction doit être faite, en terrain calédonien comme en terrain africain, du fait de la présence du français langue seconde (des français langues secondes), des langues locales, des langues importées : il s'agit de la distinction entre particularisme locaux et "fautes de français" dues à l'apprentissage de la langue.

En effet, ce français en cours d'apprentissage est celui que pratiquent certains locuteurs, toute leur vie durant : ce phénomène se rencontre en particulier dans la tranche d'âge supérieure à 50 ans, et, semble-t-il, davantage dans certaines ethnies (wallisienne et indonésienne par exemple). Pour ces locuteurs, l'apprentissage du français n'est jamais fini, ou plutôt le niveau (au sens pédagogique du terme) qu'ils ont atteint à un certain moment s'est fossilisé pour devenir un "lecte", souvent commun à d'autres locuteurs de même condition. Le lexique utilisé est celui du français de la communauté ethnique et linguistique donnée (français wallisien, indonésien par exemple). Précisons qu'une partie de ce lexique est en général connu sinon pratiqué par les autres communautés : il faut donc faire encore une distinction entre lexique spécifique d'une communauté (inconnu ou peu connu des autres communautés) et lexique employé par l'ensemble des locuteurs bien qu'identifié comme issu d'une certaine communauté.

La délimitation du discours français n'est donc pas tout à fait évidente, au sein de ce continuum de formes de l'acrolecte au basilecte : entre le créole (le tayo, à l'origine certes limité géographiquement au village de Saint-Louis - à la périphérie de Nouméa - mais qui, selon nous, commence à s'étendre concrètement hors de cette limite) et le français standard très présent dans le quotidien calédonien (par les média, par exemple), seuls les mésolectes suffisamment éloignés du créole doivent être pris en compte. Il est certain qu'en matière de lexique, il est courant de

rencontrer des particularismes qui soient communs aux mésoslectes les plus extrêmes ou même communs aux mésoslectes et au basilecte.

Une procédure de vérification est donc indispensable afin de contrôler la "conformité à l'usage local" (IFA, p. XIV). La méthode des "jurys" empruntée à l'IFA est en cours d'application. Une première enquête a été effectuée en 1990, elle doit être complétée cette année : cinq locuteurs d'âges, d'appartenances socio-professionnelles, de sexes différents sont retenus pour chaque ethnie. Ils sont consultés pour chaque lexie, ce qui permet d'avoir un éventail de réponses selon les variables données. Le croisement de ces variables permettra de tirer des informations pour chaque mot, en ce qui concerne son utilisation dans telle catégorie sociale et dans telle tranche d'âge, etc.

Cette méthode, que l'IFA présente comme "empirique" et modulable selon les conditions de recherche de chacun, est, par sa souplesse, évidemment applicable à des terrains variés : ce sont ses principes fondamentaux qui intéressent le chercheur, parce qu'ils lui permettent de prendre immédiatement, sans perdre de temps, des repères sur son propre terrain afin de se situer par rapport à une méthodologie générale, de cerner ses "différences", ses points communs, etc.

LE TRAVAIL D'INVENTAIRE

Nature de la recherche :

De toute évidence, la perspective synchronique et non normative de l'IFA correspond parfaitement à l'état d'esprit de notre recherche. L'étude d'une synchronie précédant naturellement toute étude diachronique, nous ne pouvons nous intéresser, en l'état actuel de nos recherches, qu'au présent du français calédonien. Quant au caractère descriptif d'une telle étude, il nous semble qu'aujourd'hui, il ne peut en être autrement de ce genre de travail linguistique, hormis dans le cas de la création de documents strictement pédagogiques : l'évolution des idées en ce domaine ne permet plus, fort heureusement, le "Dites/Ne dites pas"...

Nous nous retrouvons donc tout à fait dans la description que fait l'IFA (p. XXVII) de sa recherche comme étant celle des

"écarts par rapport à l'usage du français central ou français standard, pris globalement comme norme de référence de ces écarts, et dont les dictionnaires de la langue contemporaine donnent une mesure (approximative et empirique)".

Corpus d'exclusion :

Notre corpus d'exclusion a dû être réduit, pour des raisons matérielles au seul Petit Robert. Mais ce choix, le même que celui de l'IFA, est également fondé sur des motifs sociolinguistiques : le Petit Robert est censé être l'image d'une langue au quotidien ("lexique fréquent commun fondamental" et "lexique disponible commun

fondamental" selon RIVENC, 1977, 66) élargie à quelques termes des "aires lexicales des sciences ou des techniques" (Ibid.). L'avantage de la réduction quantitative du Petit Robert (par rapport au Grand Robert) est, pour nous, qu'elle nous permet de mettre en rapport deux lexiques à tendance "usuelle", l'un appartenant au français central, l'autre au français calédonien. Notre corpus, en effet, ne comprend pas, en cet état de la recherche, de documents susceptibles d'utiliser en masse un vocabulaire spécialisé ou technique.

Typologie des particularités :

L'IFA (p. XXIV) évoque quatre catégories de particularités : les particularités lexématiques, sémantiques, grammaticales et celles qui tiennent à des différences de connotation, de fréquence, de niveau et d'état de langue.

Cette classification convient tout à fait au lexique calédonien et nous nous proposons d'en donner quelques exemples en suivant la classification plus ramifiée de S. LAFAGE (1977, 45), dont voici le schéma :

- Formes attestées en français standard :

- sans changement sémantique
 - français standard
 - français standard avec modification de fréquence
 - confusion - d'états de langue
 - de niveaux de langue
 - modification de collocation
 - avec changement sémantique
 - modification du rapport Sa/Sé
 - par restriction
 - par extension
 - par translation
 - modification - dans la connotation
 - dans la dénotation
- fs standard
 } fs standard inadéquat
 } africanismes sémantiques

- Néologismes :

- formations locales par
 - changement de catégorie grammaticale
 - abréviation
 - redoublement
 - dérivation
 - composition
 - emprunts + formations locales : hybrides
 - emprunts
 - à langue non africaine
 - à langue africaine non locale
 - à langue locale :
 - emprunts
 - calques
- } africanismes
lexématiques

D'après S. LAFAGE "Contribution à une analyse de l'organisation fonctionnelle du lexique français en Afrique francophone"
Annales de l'Université d'Abidjan, 1977, fasc. 1, série H.

Le français standard subissant une modification de sa fréquence d'emploi correspond aux réalités spécifiquement locales, qu'elles soient

- géographiques ou liées aux réalités géographiques (plage, mer, anse, cyclone, australien, climatisé, pêcher...)
- zoologiques ou botaniques (crabe, anémone, cerf, hibiscus, bambou, cocotier...),
- historico-économiques (bagnard, mine, nickel, élevage, touristique, indépendance...),

- culturelles (tribu, légende, kanak, riz, curry, rodéo, indonésien, tahitien), etc.²

Mais certains termes ont un usage plus fréquent pour des raisons qui restent indéterminées... Mots du français central ayant la préférence des locuteurs calédoniens : par exemple, **auto** (plutôt que "voiture"), **O.K.** (influence anglophone ?), **quoi** (en fin de phrase), etc.

Le français standard "inadéquat" semble, en l'état actuel de la recherche, moins important par rapport aux autres catégories :

Parmi les confusions d'états de langue, on peut citer l'exemple de **coco** (pour "noix de coco"), terme "vieilli" selon le Petit Robert ; de la préposition **à**, employée pour "**de**" (**la jument à Eugène**), survivance de l'ancien français - notons que cet usage, considéré comme solécisme, est courant en français familier ou "populaire" de Métropole, bien que non répertorié par le Petit Robert ; du mot **carne** (injure vieillie selon le Petit Robert qui est courant dans l'expression : **C'est la vraie carne, ce mec là !**)

Les confusions de niveau de langue semblent également beaucoup moins nombreuses qu'en contexte africain : toutefois **biquette** est couramment employé pour "**chèvre**", en brousse surtout (c'est-à-dire hors de Nouméa) ; **caillasse** (familier en français standard) pour "**gravier**", **courser** pour "**poursuivre, courir après**" (mais peut-être en contexte familier également, il s'agirait alors d'une modification de la fréquence)...

La collocation d'un mot peut être modifiée : **peau** pour "**peau de balle**" (modification par suppression), **un bétail** pour "**une tête de bétail**" (id.), **après ça** employé pour "**après**" (adjonction)...

En revanche on trouve de nombreuses particularités sémantiques en contexte calédonien :

Certains termes subissent une restriction de sens : **bétail** ("ensemble d'animaux entretenus pour la production agricole" selon le Petit Robert) désigne uniquement les bovidés ; la **coutume**, en général, désigne la "coutume kanak" ; le mot **barraques** (les **barraques**) n'a pas pour signifié n'importe quelles "barraques" mais celles qui, à certains moments de l'année, formaient jusqu'il y a une dizaine d'années une espèce de fête foraine sur l'une des places de Nouméa : **aller aux barraques** signifie donc "aller à la fête foraine", la restriction de sens entraînant un changement de dénotation.

Pour d'autres lexies, il s'agit du phénomène inverse, l'extension de sens : **mission** pour "lieu, village (comprenant habitations, commerces, etc.) où se trouve un ensemble d'établissements religieux appelé "mission" en français standard ; **coaltare** pour "tout goudron", alors qu'il s'agit en français central du goudron de houille ; **coolie** pour "tout travailleur immigré employé pour l'exploitation des mines au début du siècle" ("travailleur asiatique" en français standard)...

La modification de sens par translation, en revanche ne trouve pas, en cet état de la recherche, d'illustration dans notre corpus.

La modification de la connotation des mots est, par contre, courante : elle peut toucher une famille de mots comme celle de **colon**, qui, chargée du poids de l'Histoire, prend une forte coloration péjorative en milieu kanak indépendantiste par exemple, ou se trouve marquée de tabou, dans d'autres milieux ; l'adjectif et le nom **vieux/vieille** possèdent, par contre, une connotation méliorative de respect et d'affection ; le terme **chambranle**, lorsqu'il s'agit du chambranle d'une case kanak, prend une connotation "artistique" car il désigne le plus souvent, le chambranle lui-même mais surtout les sculptures dont celui-ci est orné...

Les changements linguistiques dus à une modification de dénotation sont également nombreux : une **patate** est un "massif de corail", une **araignée** un "coquillage du genre *Lambis*", un **blanc** un "poisson du genre *Guerres*", une **boulette** une "réflexion, allusion désagréable" (**envoyer une boulette** équivalait au français central familier "lancer un pic" - non répertorié par le Petit Robert), l'adjectif **bleu** ne désigne pas toujours la couleur mais également la densité : un **endroit bleu de mecs** (mec étant en outre plus fréquent qu'en France) est un endroit "noir de monde" - la métaphore de la couleur étant ainsi préservée.

Les particularismes lexématiques se répartissent en plusieurs catégories :

Les changements de catégorie grammaticale : un **crabe carton** est un crabe dont la carapace est en train de se reformer (**carton** subit une adjectivation) ; l'adjectif "bossu" devient un nom, celui d'un poisson, le **bossu** (du genre *Lethrinus* ou *gymnocranius* ou *Watsia*) ; l'**antifouling** est le produit utilisé pour la protection de la coque des bateaux, nom propre d'un produit australien devenu nom commun ; le verbe pronominal ("populaire") "se barrer" qui signifie "partir", est dépronominalisé : **barrer**, avec le même sens, entraîne un dérivé, **rebarrer** ("repartir")...

Les abréviations : **EPK** pour "Ecole Populaire Kanak", **APE** pour "Association des Parents d'Elèves" (siglaisons) ; **plonge** pour "plongée sous-marine", **bédé** pour "baie des citrons", **Calédonie** pour Nouvelle-Calédonie...

Le redoublement ne semble pas être un phénomène courant. Nous trouvons toutefois des cas de redoublements syllabiques : on appelle les Métropolitains des **zozos** (bien que le mot soit aujourd'hui quelque peu vieilli), ce terme étant lui-même issu de **zoreille** (même sens) ; un **bibiche** est un "lance-pierre" : nous supposons le mot formé à partir de "biche" dont la première syllabe est redoublée (le rapport entre "biche" et "lance-pierre" restant à déterminer - la biche serait la cible du **bibiche** ??)...

Les dérivations sont par contre très nombreuses : **café** donne **caférie** ("plantation de café"), **bambou** donne **bambounière** ou **bamboulière** ("lieu où poussent des bambous"), **calédonien** donne **caldоче**, **brousse** donne **débrousser** ("nettoyer un terrain de sa végétation"), **débroussage** ("action de débrousser"), **broussard** ("habitant de la brousse"), **caillasse** ("gravier") donne **caillasser** ("jeter des pierres dans un but agressif"), **caillassage** ("action de caillasser")...

La composition semble, en cet état de la recherche, être la catégorie la plus illustrée par notre corpus : l'**abeille-caillou** est une abeille qui construit ses ruches

dans les rochers (*Apis mellifica* L. ou *A. italica*), un **cornes molles** un cerf en période de mue, l'**arbre du voyageur** un arbre dont les feuilles, qui ressemblent à celles du bananier, sont disposées en éventail (*Ravelana madagascariensis* Gm.), le **bois de fer** (*Casuarina equisetifolia* Forst.) et le **bois-tabou** (*Fagraea schlechteri* Gilg. et Ben.), d'autres arbres, la **banane poingo**, une variété de banane (non identifiée ?), la **Grande Terre**, l'île la plus grande de l'archipel, la **barre à mine**, un des outils préférés des Calédoniens, autrefois utilisé pour le travail sur mine, le **Camp-est**, la prison de Nouméa...

Les emprunts sont également très nombreux :

- emprunts aux langues kanak (**aouh** ! : "interjection polysémique", **bougna** : "plat traditionnel kanak", **notou** "très gros pigeon : *Ducula Goliath* Gray"...),

- à l'anglais (**car-port** : "garage couvert", **babaille** "au revoir", **creek**, "ruisseau"...),

- au polynésien (au tahitien : **faré**, "case sur piliers, sans murs", au hawaïen : **kanak**...)

- à l'indonésien (**bami**, "plat de nouilles avec légumes et viande", **mas** "homme d'ethnie indonésienne"...)

- au bichelamar, pidgin anglo-mélanésien (**boulouk**, "homme impressionnant par sa corpulence" - de l'anglais **bullock**, "boeuf", **troca** "coquillage" : *Trochus niloticus* L. "...)

- à l'arabe (**awa** "interjection"...)

- au latin scientifique (**thevetia**, *Thevetia peruviana* (arbre)...

Certaines lexies sont issues de formations hybrides : **ponoche** terme péjoratif désignant la "femme kanak", est empruntée au polynésien (faga uvea) popinée, et suffixée en -oche. Il s'agit là d'une combinaison de deux procédés de changement lexical.

De nombreux particularismes combinent ainsi diverses catégories typologiques : **poken** "australien ou néo-zélandais" est emprunté à l'anglais english spoken, lexie d'origine qui a subi une abréviation mais aussi une modification de la dénotation (de "nous parlons anglais" à "australien/néo-zélandais" c'est-à-dire : ceux qui parlent anglais), et un changement de catégorie grammaticale (du participe passé spoken au nom commun **poken**)...

Nous préciserons pour en terminer avec le classement typologique, que, par rapport à celui de S. LAFAGE (op. cit.) notre corpus illustre de nouvelles catégories de changement lexical.

Certaines lexies ressemblent à des formations par composition mais tiendraient plutôt du "syntagme usuel" car il est possible de les trouver en français métropolitain mais elles sont plus ou moins figées en français calédonien : **camionnette bâchée** ou **404 bâchée** ont pour référent une réalité typiquement locale, ce genre de voiture ayant un succès et une utilité considérable, surtout en brousse ; on ne peut cependant pas les classer comme compositions car une camionnette munie d'une bâche pourrait sans doute être nommée de la même façon en France (notons que la connotation ne serait toutefois pas la même : la

camionnette bâchée calédonienne sent la brousse, la poussière, la savane...) ; on peut citer un autre exemple de collocation usuelle, sans rapport apparent avec les *realia* cette fois ; l'interjection **Ben là !** peut se trouver en français hexagonal, comme ses deux éléments séparés, mais leur rapprochement n'est pas aussi courant qu'en français calédonien où il peut exprimer la surprise, l'inquiétude, la perplexité, selon le contexte.

Enfin, pour les deux lexies, le critère de reconnaissance des compositions lexicales consistant en l'impossibilité d'introduire d'autres éléments dans la composition, ne semble pas fonctionner : **Ben attention que là !** est possible avec le même sens (mais n'est-ce pas simplement une autre lexie dans ce cas ?) et une **camionnette bien bâchée** semble plausible. Nous sommes, en l'état actuel de la recherche, en attente d'autres exemples qui pourraient nourrir notre réflexion.

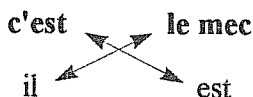
Nous trouvons également dans notre corpus des formations locales issues de déformations phonétiques : c'est le cas de **biche de mer**, "hollothuroides", déformation du français standard bêche de mer.

D'autres lexies semblent avoir été créées à partir de la sonorité des mots d'origine, sans égard pour leur signification : c'est le cas de nombreuses interjections, formées sur la base de mots du français central ou de noms propres choisis de toute évidence sur le seul critère phonétique. Ces interjections (exprimant la surprise) sont toutes prononcées selon le même schéma intonatif, la première syllabe devant être très accentuée par rapport aux suivantes : **Babylone !**, **Bataillon !**, **Baptiste !** ; **Mathias !**, **Microbe !**, **Misère !** ; **Canasson !**, **Calisson !**, **Calice !**, **Alice !** Notons que ces créations sont remarquables par le phénomène de séries phonétiques (série formée sur [ba]-, avec 3 syllabes ; série formée sur [m]- à deux syllabes, sur [ka]- etc.), paires minimales de [kalisō]/[kalis], [kalis]/[alis]...). D'autres interjections, issues cette fois d'emprunts aux langues locales (?), répondent aux mêmes caractéristiques phonétiques : **Catoune !**, **Matane !**, **Watitis !**, **Wakistin !**... Précisons que d'une manière générale, en français calédonien, on joue beaucoup avec les sonorités, l'intonation, et on parle fort... : les interjections de ce genre sont courantes, elles permettent de hausser la voix, de ponctuer le discours d'exclamations.

Enfin, une modification syntaxique peut entraîner quelquefois des changements lexicaux :

- La simplification syntaxique : **Casse pas la tête !**, expression fétiche des Calédoniens, qui a pour origine un slogan publicitaire, n'est qu'une simplification du français familier : Ne te casse pas la tête³. Mais, parole d'enquêteur, cette seule simplification syntaxique peut rendre l'expression obscure aux non-Calédoniens, autrement dit, l'intercompréhension peut s'en trouver perturbée ; la structure **C'est bon + Phrase** (exemple : **C'est bon t'arrêtes un peu**) est également une simplification d'une structure standard : "Il faut que + Phrase" (notre exemple signifiant : "Il faut que tu arrêtes un peu"). La structure **C'est le mec + adjectif** (**Nounous, c'est le mec prudent**) équivaut à "Il est + adjectif" (**Nounous, il est prudent**), il s'agirait alors d'une complexification dans la mesure où la formule

calédonienne est moins économique : la copule du français standard est remplacée par le présentatif "c'est" et le pronom personnel est changé en SN "le mec" (substitutions croisées) :



Remarquons pour conclure que ces illustrations de "nouvelles" catégories de formation lexicale, hormis les termes de **biche de mer** et de **camionnette bâchée**, sont particulières à l'oral familier. Il semble d'ailleurs, en cet état de la recherche, que ce registre de langue soit le plus riche en changements linguistiques... mais cela n'est pas spécifique au français calédonien : l'oral familier du français standard n'est-il pas également le lieu de la variation ?

Structure lexicographique de l'inventaire

La structure lexicographique de l'inventaire IFA se caractérise par son double point de vue différentiel : par rapport au français standard d'une part et d'autre part, pour chaque pays, par rapport aux autres français africains. Cette structure est pour nous le moyen d'envisager l'avenir de notre inventaire calédonien : en cet état de la recherche, et pour des raisons toutes matérielles (les délais de soutenance de la thèse exigent naturellement une réduction du sujet de recherche), seule la visée différentielle par rapport au français standard est pratiquée. Mais l'intérêt de ce type de recherche s'inscrit en effet dans une perspective plus large, "interafricaine" pour l'IFA, "interocéanique" pour nous. A long terme, le recouplement des particularismes calédoniens avec ceux d'autres régions francophones du Pacifique promet d'être intéressant : existe-t-il en effet un français océanien commun à la Nouvelle-Calédonie, à Tahiti, à Wallis et Futuna, au Vanuatu, etc. ? Le français tahitien de Tahiti, le français wallisien de Wallis, etc. sont-ils les mêmes que le français des Tahitiens, des Wallisiens de Nouvelle-Calédonie ? Quels sont les points communs entre le français calédonien et le français vanuatais ou plutôt néo-hébridais⁴, ces deux variétés de français ayant été toutes deux sous l'influence du bichelamar, langue officielle actuelle du Vanuatu ? etc.

A plus long terme encore, nous rêvons d'un recouplement avec des inventaires d'autres régions du monde comme l'Afrique en l'occurrence. Au fil des lectures, des conversations et des séminaires en compagnie de chercheurs africanistes, les points communs ou les divergences sur la variation d'un même mot ou d'un même concept apparaissent, nous donnant un avant-goût de l'avenir de notre travail...

Illustration calédonienne de la méthode IFA, la recherche que nous poursuivons montre ainsi que, malgré la complexité de la situation linguistique en Nouvelle-Calédonie, le cadre méthodologique et théorique global comme les procédures de sélection et de catégorisation des particularités, conviennent à ce contexte hors-Afrique. La conception des recherches africanistes transposée au

terrain calédonien permet de situer la Nouvelle-Calédonie au sein d'une aire de travail plus vaste : le Pacifique francophone, et la francophonie toute entière...

Christine PAULEAU-DELAUTRE
Univ. Paris III/ROFCAN

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

LAFAGE (S.), "Contribution à une analyse de l'organisation fonctionnelle du lexique français en Afrique francophone", in *Annales de l'Université d'Abidjan*, 1977, fascicule 1, série H, pp. 41-52.

La lettre de la francophonie, 9, 15 nov. 1990.

RIVENC (P.), "Lexique et langue parlée", in *La grammaire du français parlé*, Paris, Hachette, 1971, pp. 51-70.

NOTES

1. Selon *La lettre de la francophonie*, 9 II ("les francophones en francophonie").
2. Précisons qu'en général ces lexies ne sont pas isolées de leur famille. La modification de la fréquence touche la famille lexicale entière : non seulement **colonial** - sans doute le plus fréquent de la famille - mais aussi **colon**, **colonisé**, **colonisateur**, **colonialiste**, **anti-colonialiste**, **décolonisation**, **néo-colonial**, etc. D'autre part, du fait de leur fréquence d'emploi, ces lexies se rencontrent au sein de syntagmes qui constituent eux-mêmes des particularismes : **école coloniale**, **société coloniale**, **lutte anti-colonialiste**, **peuple colonisé**, etc. Remarquons enfin qu'en ce cas précis, celui de la famille du mot **colon**, le particularisme étant lié à la réalité historique de la colonisation, commune à d'autres pays, ces lexies sont probablement, plutôt que des calédonianismes, des particularismes communs aux pays en voie de décolonisation et même à des groupes militant pour la décolonisation, qui peuvent être métropolitains.
3. Cet exemple pourrait certes être classé comme "collocation par suppression" dans le schéma de S. LAFAGE (op. cit.) mais nous voulons ici insister sur la nature grammaticale des éléments supprimés.
4. Les français étaient surtout présents dans cet archipel avant l'indépendance, c'est-à-dire au temps des Nouvelles-Hébrides, devenues depuis le Vanuatu.